



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Troisième session, 56^e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 27
le jeudi 2 avril 2009

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)
Présentation d'invités
Félicitations et hommages (10 minutes)
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés (10 minutes)
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

[sous réserve de préavis donné conformément au paragraphe 44(4) du Règlement]

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION***Motions pouvant faire l'objet d'un débat***

Motion 51 — **M^{me} Blaney**, appuyée par M. Alward, proposera, le jeudi 2 avril 2009, la résolution suivante :

attendu que le système de soins de santé du Nouveau-Brunswick nécessite l'accès aux meilleures installations et ressources possibles afin de fournir les meilleurs services aux patients et de protéger des vies ;

attendu que la Société canadienne du sang est un organisme national de bienfaisance sans but lucratif qui gère l'approvisionnement en sang dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf au Québec, y compris au Nouveau-Brunswick ;

attendu que la province du Nouveau-Brunswick a conclu avec la Société canadienne du sang un contrat visant la prestation de services du sang, de services permanents de collecte et de séances de collecte de sang par l'intermédiaire d'un centre de distribution situé à Saint John et que les fonds pour de tels services sont fournis par les contribuables du Nouveau-Brunswick ;

attendu que le centre de distribution de la Société canadienne du sang située à Saint John est un aspect essentiel de notre système de soins de santé, qui fournit en temps utile à la province un approvisionnement essentiel en sang et en produits sanguins et qui sert d'installation de production et de distribution de produits sanguins aux hôpitaux de l'ensemble du Nouveau-Brunswick ;

attendu que Saint John est aussi l'emplacement du centre provincial de traumatologie et du centre cardiaque provincial et s'impose donc comme emplacement des services de collecte, d'entreposage et de distribution du sang et des produits sanguins essentiels ;

attendu que, par suite de la fermeture du centre de distribution de la Société canadienne du sang situé à Saint John, au Nouveau-Brunswick, tous les produits sanguins se trouveront à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, d'où ils seront distribués ;

attendu que, vu la difficulté pratique du maintien d'un approvisionnement suffisant de la province en sang et en produits sanguins à partir de Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, ce n'est simplement pas une solution de rechange raisonnable au maintien d'un centre de distribution à Saint John ;

attendu qu'il est essentiel que les parlementaires fassent tout leur possible pour protéger la vie des patients qui ont besoin d'un accès au bon moment au sang et aux produits sanguins comme partie intégrante d'un système provincial de soins de santé ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte unanimement tous les paliers de gouvernement à travailler de concert afin de préserver le centre de distribution du sang situé à Saint John, y compris les services de collecte, d'entreposage et de distribution, comme aspect essentiel du système de prestation de soins de santé, du réseau de traumatologie et du centre cardiaque provincial du Nouveau-Brunswick

et que l'Assemblée législative exhorte le ministre de la Santé et le porte-parole de l'opposition officielle à demander immédiatement une réunion avec les responsables de la Société canadienne du sang et avec toute autre partie prenante concernée et à collaborer à toute activité qui puisse aboutir à la préservation du service essentiel en question.

Motion 46 — M. Fitch, appuyé par M. Alward, proposera, le jeudi 2 avril 2009, la résolution suivante :

attendu que les factures d'impôt foncier qu'ont reçues récemment les gens du Nouveau-Brunswick sont déterminées selon les taux d'impôt foncier et les évaluations foncières ;
 attendu que la hausse importante des évaluations foncières au cours des dernières années a donné lieu à une augmentation spectaculaire des factures d'impôt foncier et exerce des pressions financières indues sur les particuliers et les familles ;

attendu que le repli des marchés mondiaux, le resserrement du crédit et une récession nationale ont rendu de plus en plus difficile à tous les gens du Nouveau-Brunswick le paiement de factures d'impôt foncier alourdies ;

attendu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les municipalités doivent rendre compte des recettes additionnelles que pourraient produire les évaluations foncières accrues et parce qu'aucun propriétaire ne devrait être obligé de payer un impôt foncier plus élevé sans explication ni preuve de l'augmentation de la valeur marchande de son bien ;
 attendu qu'il incombe au gouvernement provincial et aux administrations municipales de faire preuve de franchise, d'équité et de transparence en matière fiscale ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à adopter des mesures législatives visant à imposer un plafond aux évaluations foncières afin de protéger les particuliers et les entreprises contre des augmentations spectaculaires de leurs factures d'impôt

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à travailler avec toutes les parties prenantes dans la province afin de promouvoir l'accession à la propriété et de créer un climat propice aux affaires pour que le Nouveau-Brunswick puisse prospérer et que la question de l'impôt foncier ne soit pas transférée aux municipalités.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Débats ajournés

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 40, *Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général*, soit maintenant lu une deuxième fois (M. Alward).

Deuxième lecture des projets de loi d'intérêt public émanant de l'opposition

30, *Loi sur le Fonds de développement économique rural*. M^{me} Dubé.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motion 26 — M. MacDonald, appuyé par M. Northrup, proposera, le jeudi 18 décembre 2008, la résolution suivante :

attendu que l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick est en proie à des changements et à des difficultés sans précédent ;

attendu que de telles difficultés se font sentir par des milliers de gens du Nouveau-Brunswick, y compris les 40 000 familles propriétaires de terrains boisés ;

attendu que les sept offices régionaux de commercialisation des terrains boisés et la Fédération des propriétaires des lots boisés subissent aussi les contrecoups de la crise économique avec laquelle l'industrie est aux prises ;

attendu que les huit organismes mentionnés fournissent un soutien et des services considérables à l'industrie, notamment la sylviculture, la certification, l'information et la formation, l'expansion des marchés, l'aménagement forestier, la gestion de programmes gouvernementaux, les produits forestiers non ligneux, les droits des propriétaires de terrains boisés et les demandes quotidiennes de renseignements ;

attendu que, en 2007, le Groupe de travail sur l'autosuffisance a recommandé que le gouvernement appuie « les offices de commercialisation des lots boisés privés en affermissant leur rôle relativement à la sylviculture, à la certification, à la formation et au développement du marché » et qu'il soit donné suite à la recommandation d'ici une année ;

attendu que, en janvier 2008, le gouvernement du Canada a versé au gouvernement du Nouveau-Brunswick 30 millions de dollars au titre de la Fiducie pour le développement communautaire ;

attendu que la province et l'industrie forestière seraient avantagées si elles avaient des offices de commercialisation des terrains boisés privés solides et une fédération solide ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à envisager l'opportunité d'établir comme source de financement durable, à l'intention de la Fédération des propriétaires des lots boisés, un partage à raison de 1 ¢ l'acre des recettes fiscales provenant de l'ensemble des terrains boisés privés et, à l'intention des offices régionaux de commercialisation, un partage fiscal identique

et que le partage fiscal, s'il est mis en oeuvre, demeure en vigueur pendant une période de trois années.

[Débat interrompu faute de temps.]

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA TROISIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la troisième lecture est ordonnée

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

Débats ajournés

COMITÉ PLÉNIER

- 26, *Loi sur les espèces en péril*. L'hon. M. Stiles.
- 27, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*. L'hon. M. V. Boudreau.
- 31, *Loi sur la transmission de la Couronne*. L'hon. M. Burke, c.r.
- 32, *Loi modifiant la Loi sur les licences de brocanteurs*. L'hon. M. Foran.
- 33, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics*. L'hon. M. Doherty.
- 35, *Loi modifiant la Loi sur les foyers de soins*. L'hon. M^{me} Schryer.
- 36, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*. L'hon. M. Foran.
- 38, *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels*. L'hon. M. Foran.
- 39, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne*. L'hon. M. Stiles.
- 41, *Loi sur les services essentiels dans les foyers de soins*. L'hon. M^{me} Schryer.

PROJETS DE LOI RENVOYÉS D'OFFICE AU COMITÉ PERMANENT DE MODIFICATION DES LOIS

- 28, *Loi sur la prescription*. L'hon. M. Burke, c.r.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ RENVOYÉS D'OFFICE AU COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

- 29, *Loi concernant l'Ordre des hygiénistes dentaires du Nouveau-Brunswick*. M. Collins.
- 34, *Loi pourvoyant à la fusion des fiduciaires de certaines Églises presbytériennes à Saint John, Nouveau-Brunswick*. M. Holder.
- 37, *Loi modifiant la Loi constituant l'Association des barbiers immatriculés du Nouveau-Brunswick*. M. A. LeBlanc.

PROJETS DE LOI DEVANT RECEVOIR LA SANCTION ROYALE

- 14, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics*. L'hon. M. Doherty.

COMITÉ DES SUBSIDES

Budget principal, 2009-2010
 Budget de capital, 2009-2010
 Budget supplémentaire, Volume I, 2008-2009 (adopté le 10 décembre 2008)
 Budget supplémentaire, Volume III, 2007-2008 (adopté le 10 décembre 2008)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions réglées

Motion 8 — L'hon. M. Murphy, c.r. Adoption de la motion le 26 novembre 2008.

Motion 16 — L'hon. M. V. Boudreau. Débat sur la motion le 9 décembre 2008 ; adoption de la motion le 9 décembre 2008.

Motion 24 — L'hon. M. Burke, c.r. Débat sur la motion le 16 décembre 2008 ; adoption de la motion le 16 décembre 2008.

Motion 29 — L'hon. M. V. Boudreau. Débat sur la motion les 19, 20, 24, 25 et 27 mars 2009 ; adoption de la motion le 27 mars 2009.

Motion 31 — L'hon. M. Murphy, c.r. Adoption de la motion le 17 décembre 2008.

Motion 34 — L'hon. M. Murphy, c.r. Adoption de la motion le 18 décembre 2008.

Motion 38 — L'hon. M. Byrne, c.r. Adoption de la motion le 18 mars 2009.

MOTIONS DES DÉPUTÉS DU PARTI MINISTÉRIEL

Motion 48 — M. Collins, appuyé par M. Paulin, proposera, le mardi 14 avril 2009, la résolution suivante :

que, indépendamment du *Règlement de l'Assemblée législative*, après l'adoption de la présente motion, quatre autres heures soient imparties à l'étude en Comité plénier du projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics*, et que, à l'expiration de ces quatre heures, sauf conclusion antérieure de l'étude, la présidence du comité mette aux voix sur-le-champ, sans autre amendement ni débat, tout amendement proposé, procède à chaque mise aux voix nécessaire pour donner suite à l'ordre portant étude du projet de loi en Comité plénier et fasse rapport du projet de loi à la Chambre ;

que deux heures soient imparties à l'étude de la motion portant troisième lecture du projet de loi et que, à l'expiration de ces deux heures, sauf conclusion antérieure de l'étude, le président de la Chambre interrompe les délibérations et procède à chaque mise aux voix nécessaire pour donner suite à l'ordre portant troisième lecture du projet de loi.

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION***Motions portant dépôt de documents***

Motion 3 — M. Steeves, appuyé par M. Urquhart, proposera, le jeudi 4 décembre 2008, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information financière précisant le coût total de la modification et de la mise en application du nouveau logo du gouvernement pour chaque ministère ou organisme, y compris le coût lié à la mise à jour de sites Web, de cartes professionnelles, de papier à correspondance officielle et de tout autre matériel du gouvernement sur lequel le logo du Nouveau-Brunswick a été modifié pour son usage.

Motion 18 — M. Robichaud, appuyé par M. Alward, proposera, le jeudi 11 décembre 2008, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre tous les documents, reçus, états de compte, en somme, tous les documents en possession de l'Assemblée législative relatifs aux propos du leader parlementaire du gouvernement à l'effet que la longueur de la dernière session ait coûté des centaines de milliers de dollars supplémentaires au gouvernement.

Motion 20 — M. Steeves, appuyé par M. Alward, proposera, le jeudi 11 décembre 2008, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, quel que soit le support, que détient le gouvernement relativement à tout contrat du gouvernement et aux dépenses de tout ministère, de tout organisme et de toute corporation à des fins de publicité, quel que soit le moyen, y compris l'information relative aux frais de publicité liés au fait, de la part de ministres, de faire valoir leur charge au sein d'un ministère, d'un organisme ou d'une corporation, depuis le 30 décembre 2007.

Motion 32 — M^{me} Blaney, appuyée par M. Williams, proposera, le jeudi 25 décembre 2008, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, sous toutes ses formes, que détient le gouvernement relativement à la publicité achetée pour faire la promotion du ministère de la Santé et des services qu'il assure ou pour mettre en valeur le ministre titulaire, du 1^{er} mars 2008 au 18 décembre 2008.

Motion 35 — M^{me} Poirier, appuyée par M. Alward, proposera, le jeudi 26 mars 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, quel que soit le support, que détient le gouvernement, y compris les courriels, les notes, la correspondance de tout genre, les procès-verbaux de réunions, les études ou analyses de marché, les analyses des coûts et l'information liée aux contrats, relativement à la décision de la Société des alcools du Nouveau-Brunswick de produire, de vendre et de commercialiser les bières Sélection Lager et Sélection Light par l'intermédiaire de Moosehead Breweries.

Motion 36 — M. Holder, appuyé par M. Robichaud, proposera, le jeudi 26 mars 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, quel que soit le support, que détient le gouvernement, y compris les courriels, les notes, la correspondance de tout genre et les procès-verbaux de réunions, relativement à sa décision d'abolir le programme d'aide au chauffage domestique et de lancer le programme Gens de coeur, Coeurs au chaud, offert par le truchement de l'Armée du Salut.

Motion 37 — M. Urquhart, appuyé par M. Steeves, proposera, le jeudi 26 mars 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information que détient le gouvernement relativement aux changements effectués, depuis le 1^{er} avril 2008, par le ministère de la Sécurité publique quant aux mesures d'urgence civiles liées aux inondations et aux interventions d'urgence.

Motion 40 — M. Fitch, appuyé par M. Alward, proposera, le jeudi 26 mars 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information que détient le gouvernement relativement aux mesures, modifications de politiques, tâches, communications, notes ou réunions au sein de l'appareil gouvernemental quant à la mise en oeuvre des recommandations du vérificateur général comprises dans le volume 1 du rapport de 2007.

Motion 41 — M. Olscamp, appuyé par M^{me} Dubé, proposera, le jeudi 26 mars 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements concernant le fonds de 100 millions de dollars établi par l'actuel gouvernement et consacré à l'infrastructure touristique, notamment les lignes directrices de ce fonds, le nom et le lieu de travail des employés chargés de son administration, les budgets prévus et dépensés, la liste des projets subventionnés par ce fonds, les contrats accordés en vertu de ce fonds, et la liste des travaux effectués sans contrat ou soumission, les dates et lieux de tous les travaux effectués, les dates de début et d'achèvement des travaux, le but ou l'objectif des travaux et, dans chaque cas, le nombre d'emplois créés.

Motion 42 — M^{me} Poirier, appuyée par M. Alward, proposera, le jeudi 26 mars 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information relative à toute somme d'argent investie, depuis le 2 octobre 2006, par le Fonds de développement économique Miramichi dans divers projets et diverses initiatives, y compris le nom des compagnies, des organismes, des associations ou des groupes qui bénéficient de tels investissements, les conditions qu'ont dû satisfaire les bénéficiaires du fonds de développement, les objectifs visés par ces investissements et le nombre d'emplois créés pour chacun des projets, et indiquer s'il s'agit d'emplois permanents ou temporaires, réguliers ou à temps partiel et si les emplois existent encore.

Motion 43 — M. Harrison, appuyé par M. Holder, proposera, le jeudi 2 avril 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information détaillée sur ce qui a mené à la décision d'annuler des services de traversier publics, y compris les études et rapports, la correspondance, les notes, les procès-verbaux de réunions et les consultations publiques.

Motion 44 — M. Williams, appuyé par M. Robichaud, proposera, le jeudi 2 avril 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information détaillée, y compris les dossiers de vol, les destinations finales, la durée de présence, les arrêts imprévus, ainsi que la liste des occupants sur chaque vol tel qu'inscrits, stockés ou archivés électroniquement ou autrement, liée au fonctionnement ou à l'utilisation de tout avion loué par la province ou lui appartenant depuis le 18 juin 2008.

Motion 45 — M. C. LeBlanc, appuyé par M^{me} Blaney, proposera, le jeudi 2 avril 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information que détient le gouvernement, y compris les études, les rapports, les statistiques sur les transports — dont le nombre d'appels en réponse à des appels d'urgence 911, le nombre d'appels interhospitaliers, le nombre d'appels entre des foyers de soins et des hôpitaux ou le transport non urgent entre des foyers et des hôpitaux —, relativement aux services d'ambulance au Nouveau-Brunswick depuis le 1^{er} avril 2005.

Motion 47 — M. Northrup, appuyé par M. Fitch, proposera, le jeudi 9 avril 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la liste des dispenses de l'application de la *Loi sur les achats publics* accordées au ministère de l'Énergie en 2007-2008, la liste des dispenses de l'application de la *Loi sur les achats publics* accordées à Énergie NB et la liste des contrats de services personnels accordés par l'intermédiaire du ministère de l'Énergie ou d'Énergie NB pendant la même période.

Motion 49 — M. Fitch, appuyé par M. Alward, proposera, le jeudi 9 avril 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, quel que soit le support, que détient le gouvernement relativement à toute dépense liée à la promotion du budget provincial pour 2009-2010, y compris les frais de publicité de tout genre et les services pour lesquels des entreprises de marketing ou de relations publiques ont été payées ainsi que le nom des compagnies dont les services ont été payés.

Motion 50 — M^{me} Blaney, appuyée par M. Alward, proposera, le jeudi 9 avril 2009, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre l'information, quel que soit le support, que détient le gouvernement relativement à la correspondance, aux notes et aux procès-verbaux de réunions, sous toutes leurs formes, échangés entre le ministre de la Santé, la Société canadienne du sang et tout autre agence, organisation ou entité liée au centre de distribution du sang du Nouveau-Brunswick, à Saint John.

Motions réglées

Motion 9 — M. Alward. Débat sur la motion le 4 décembre 2008 ; adoption de la motion amendée le 4 décembre 2008.

Motion 21 — M^{me} Dubé. Débat sur la motion le 18 décembre 2008 ; adoption de la motion amendée le 18 décembre 2008.

Motion 39 — M. Alward. Débat sur la motion le 26 mars 2009 ; adoption de la motion amendée le 26 mars 2009.

MOTIONS RETIRÉES (DOCUMENTS DÉPOSÉS)

Retrait des motions 1, 2, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 19, 22, 23, 25, 27, 28, 30, et 33 le 18 mars 2009.

PÉTITIONS

- 1, M. C. LeBlanc — présentée le 26 novembre 2008.
(réponse déposée le 10 décembre 2008.)
- 2, M. Steeves — présentée le 26 novembre 2008.
(réponse déposée le 2 décembre 2008.)
- 3, M. Steeves — présentée le 26 novembre 2008.
(réponse déposée le 10 décembre 2008.)
- 4, M. C. LeBlanc — présentée le 28 novembre 2008.
(réponse déposée le 10 décembre 2008.)
- 5, M. Williams — présentée le 28 novembre 2008.
(réponse déposée le 16 décembre 2008.)
- 6, M. C. LeBlanc — présentée le 2 décembre 2008.
(réponse déposée le 15 décembre 2008.)
- 7, M. Urquhart — présentée le 2 décembre 2008.
(réponse déposée le 15 décembre 2008.)
- 8, M. Fitch — présentée le 2 décembre 2008.
(réponse déposée le 19 décembre 2008.)

- 9, M. C. LeBlanc — présentée le 3 décembre 2008.
(réponse déposée le 15 décembre 2008.)
- 10, M. Urquhart — présentée le 3 décembre 2008.
(réponse déposée le 15 décembre 2008.)
- 11, M. C. LeBlanc — présentée le 4 décembre 2008.
(réponse déposée le 23 décembre 2008.)
- 12, M. Harrison — présentée le 4 décembre 2008.
(réponse déposée le 18 décembre 2008.)
- 13, M. Northrup — présentée le 4 décembre 2008.
(réponse déposée le 18 décembre 2008.)
- 14, M. D. Graham — présentée le 4 décembre 2008.
(réponse déposée le 14 janvier 2009.)
- 15, M. C. LeBlanc — présentée le 9 décembre 2008.
(réponse déposée le 18 décembre 2008.)
- 16, M^{me} Dubé — présentée le 10 décembre 2008.
(réponse déposée le 23 décembre 2008.)
- 17, M. Williams — présentée le 11 décembre 2008.
(réponse déposée le 17 décembre 2008.)
- 18, M. Olscamp — présentée le 16 décembre 2008.
(réponse déposée le 19 décembre 2008.)
- 19, M. Betts — présentée le 16 décembre 2008.
(réponse déposée le 6 janvier 2009.)
- 20, M^{me} Poirier — présentée le 17 décembre 2008.
(réponse déposée le 21 janvier 2009.)
- 21, M. Williams — présentée le 17 décembre 2008.
(réponse déposée le 6 janvier 2009.)
- 22, M. Williams — présentée le 18 décembre 2008.
(réponse déposée le 26 janvier 2009.)
- 23, M. Betts — présentée le 18 décembre 2008.
(réponse déposée le 9 janvier 2009.)
- 24, M. Steeves — présentée le 18 mars 2009.
- 25, M. Alward — présentée le 20 mars 2009.
(réponse déposée le 1^{er} avril 2009.)
- 26, M. Harrison — présentée le 20 mars 2009.
- 27, M. Northrup — présentée le 24 mars 2009.
(réponse déposée le 1^{er} avril 2009.)
- 28, M. Northrup — présentée le 25 mars 2009.
(réponse déposée le 1^{er} avril 2009.)
- 29, M. McGinley — présentée le 26 mars 2009.
- 30, M. Northrup — présentée le 26 mars 2009.
- 31, L'hon. M. Albert — présentée le 26 mars 2009.
- 32, M. Northrup — présentée le 31 mars 2009.

RAPPORTS DE COMITÉS

Rapport définitif du Comité spécial de l'examen de la fiscalité

— présenté par M. MacIntyre, le 12 décembre 2008.

Rapport final du Comité spécial du mieux-être

— présenté par M. Collins, le 26 novembre 2008.

Loredana Catalli Sonier,
greffière de l'Assemblée législative